

COMMUNE DE PREMILLIEU
PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Mars 2023.

Présents : Pascal TORRION, Maire, Alain DUGENY 1^{er} adjoint, Valérie BELISSANT 2nde adjointe, Jean-Jacques FEVRE, Frédéric CUSIN.

La séance commence à 19h30.

Monsieur le Maire remercie tous les conseillers pour leur présence.

ORDRE DU JOUR

1/ Désignation du secrétaire de séance :

Valérie BELISSANT est désignée secrétaire de séance.

2/ Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 Janvier 2023.

Le document est approuvé sans réserve, à l'unanimité des présents.

Les points initialement prévus en 3 et 4 n'ont pu être abordés : nous ne sommes pas en possession des documents définitifs lors de ce conseil.

5/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales de 2023.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de ne pas augmenter le taux des taxes foncières (bâti / non bâti), ainsi que le taux des taxes d'habitations pour les résidences secondaires.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2023, et fixe donc les taux pour 2023 comme suit :

Taxes	Taux votés pour l'année 2023
Foncière bâti	29.35 %
Foncière non bâti	67.06 %
Taxe d'habitation	11.19 %

POUR	CONTRE	ABSTENTION
5	0	0

6/ Présentation du Projet de Budget Primitif 2023.

Le Maire accueille Monsieur Maxime Sylvestre du cabinet FORMELUS qui nous aide dans la préparation de notre budget. C'est l'occasion d'expliquer la méthode d'élaboration de ce budget. Après débat, il est convenu que M. Sylvestre nous communiquera, dès que possible, la version définitive de notre budget, avant le conseil du 14 Avril.

7/ Fixation de la date de convocation de la commission de contrôle de la liste électorale.

Il est décidé de mettre cette réunion juste avant le prochain conseil ; donc à 18h30 le 14 avril prochain.

8/ Point sur la défense extérieure contre l'incendie.

Suite à la réunion du 2 mars dernier avec le cabinet Profilesétudes et le SDIS, nous sommes dans l'élaboration des moyens nécessaires à mettre en œuvre. Une réunion d'avancement du projet est prévue, avec les mêmes intervenants, le 14 avril prochain, afin de finaliser les moyens à mettre en œuvre.

Questions diverses.

Points sur les travaux en cours :

- ENEDIS, chantier de la cure : un premier rendez-vous a eu lieu avec une entreprise susceptible de faire les travaux pour la pose des gaines permettant d'acheminer les câbles ENEDIS dans chaque appartement. L'entreprise choisie, sera en charge des travaux internes à chacun des appartements. Rendez-vous est pris avec ENEDIS et une autre entreprise pour le mardi 11 avril prochain.
- Pont de la Valouse : les préfetures ont lancé un contrôle général des ponts, suite au dernier effondrement. Nous avons donc pris rendez-vous avec l'Agence01, suite à une demande de travaux sur notre pont de la Valouse.
- Remplacement des portes d'entrée des deux appartements de la mairie : devis en attente.
- Réfection du mur du jeu de boules et remise en place du portail : ces travaux seront confiés à l'employé communal.
- Toit du four de Tard : devis accepté, tuiles livrées sur site, en attente du commencement des travaux prévu début avril.
- Abris pour dissimulation des poubelles (cure et Fruitière) : recherche de matériel adapté et étude de leur implantation.
- Cheminées de la cure : relance a été faite auprès de l'entreprise (devis accepté)
- Réfection de l'arrondi en zinc sur le toit de l'église : recherche d'entreprises spécialisées.

Prochain conseil le 14 avril prochain à 19h00.

La séance est levée à 21h07
Prémillieu le 31/01/2023

Le Maire
Pascal TORRION



La Secrétaire de séance
Valérie BELISSANT